

Les organisations de producteurs de coton doivent appartenir aux paysans

Par **Kotcho Bongwaha Jacob***,
Journaliste, membre de l'IR

L'identification des défis que doivent relever les organisations (faitières ou à la base) de producteurs de coton dans nos pays d'Afrique au sud du Sahara, passe par trois étapes qui nous paraissent incontournables :

- Identifier les acteurs, les objectifs et les mouvements qui ont été à la base de la genèse de ces OP, afin de pouvoir redéfinir les objectifs de ces organisations en tenant compte des intérêts et aspirations et des paysans producteurs ;

- Analyser studieusement la marche effectuée par ces OP de leur création à nos jours ;

- Observer l'environnement général dans lequel elles évoluent, en tenant compte des réalités qu'imposent la mondialisation et son corollaire, la compétition. Ces derniers points permettant d'élaborer une stratégie d'action pouvant aboutir à la transformation des OP en structures autonomes sans les fragiliser ou les déstabiliser.

Stop aux OP des Compagnies de développement

À l'observation, il apparaît clairement que les organisations de producteurs de coton de nos pays sont nées sur l'initiative des compagnies de développement des textiles ou du coton, toutes des pupilles de la CFDT. Avec comme objectif officiel à la base, aider les producteurs à se structurer et s'organiser dans l'optique d'une plus grande productivité et surtout, constituer une force de négociation pour la défense de leurs intérêts.

Mais la démarche adoptée permet de déceler des objectifs non avoués car, selon la logique de création, une structure faitière naît du groupement des structures

de base. Or on observe que c'est le schéma inverse qui a été appliqué. Ceci s'explique par le fait qu'à un certain moment, des mouvements de revendication ont vu le jour au sein des producteurs de coton qui estimaient que leurs produits n'étaient pas achetés à bon prix et qu'il fallait les associer au processus de détermination des prix d'achat. C'est pour contrôler ces mouvements que les compagnies de développement ont mis en place ces OP.

Toutefois, il convient de dire aujourd'hui, qu'au-delà de l'approvisionnement des instances dirigeantes de ces OP par leurs géniteurs, il existe des réalisations pouvant être capitalisées dans un processus de restitution des OP aux producteurs. Les organisations de base existent et fonctionnent; elles sont même détentrices d'un capital financier et matériel qui leur donne l'ambition de participer à la gestion des nouvelles compagnies qui naîtront des privatisations en cours. Il ne reste qu'à définir les rapports qu'elles doivent entretenir avec l'organisation faitière. Pour ce faire, ce n'est pas la connaissance des schémas à appliquer dans chaque cas qui fait défaut, mais plutôt la volonté politique d'appliquer des schémas consacrant l'autonomie des OP et leur restitution aux véritables propriétaires que sont les paysans. Donc le véritable défi ici est la mobilisation des producteurs autour d'un plan de récupération de leurs organisations faitières.

Agir en maîtres

En ont-ils les moyens dans la mesure où ils sont encore, dans la plupart des cas, dépendants des compagnies sur le plan de l'approvisionnement en intrants et de la maîtrise technique des différents mécanismes de fonctionnement de la filière?

C'est ici qu'intervient le second défi auquel doivent faire face les OP : la for-

mation. Il est en effet indispensable qu'elles soient dirigées par des membres indépendants des compagnies, mais suffisamment formés pour négocier à armes égales. Pour y parvenir, les organisations doivent financer des formations pour les membres ayant le bagage intellectuel requis dans des domaines allant de la production au réinvestissement des fonds générés et épargnés à des fins de développement.

Cela exigera donc d'être techniquement au point sur l'encadrement de la base, l'animation en milieu rural, la formation par l'alphabétisation fonctionnelle, la micro et la macro-finance, le commerce interne et international, l'identification de créneaux d'investissements porteurs. La mise en place de projets liés à ce travail d'identification, en vue de diversifier les sources de revenus de l'organisation pour lui assurer un véritable pouvoir financier, devrait lui permettre d'amortir les chocs dus, par exemple, aux secousses du marché mondial.

Dans tous les cas, la mondialisation vers laquelle évoluent les filières agricoles, impose aux différents acteurs d'être capables de voir l'impact de la progression des autres sur leurs propres activités. Par exemple, les producteurs de coton du Mali, du Niger, du Sénégal, du Cameroun, doivent être capables de comprendre pourquoi la Chine fait souffler le chaud et le froid sur les cours mondiaux du coton. Pour cela, il faut être formé. L'un des moyens consisterait à orienter des fils de producteurs vers les formations adéquates, car ils savent ce que représente les enjeux de l'activité cotonnière pour avoir vécu empiriquement dans ce système. ■

* BP 539 Maroua (Cameroun)
Tél : (237) 29 22 18 / Fax : 29 28 96 -
E-mail : saildmaroua@camnet.cm